

Nous soussignés Président, Secrétaire, Trésorier, sollicitons le Comité Directeur de la Fédération Française de Boxe, conformément à ses Statuts, Règlements généraux et Codes sportifs auxquels nous avons adhéré, l'affiliation de l'association sportive désignée ci-après et constituée sous le régime de la loi du 1er juillet 1901.

Nous nous engageons sur l'honneur, ainsi que nos cadres techniques :

- A respecter la législation ainsi que les règlements portant interdictions de l'usage de substances dopantes par les sportifs dans la pratique de leur sport.
 - A ne pas faire absorber et à ne favoriser l'absorption, par quelque moyen que ce soit, de toute substance dopante aux boxeurs de notre association ainsi qu'à ceux engagés dans les réunions que nous organiserons.
 - A ne pas nous opposer à tout contrôle pouvant être effectué au cours de ces réunions et des séances d'entraînement.
- Le présent engagement entraîne sous notre responsabilité tout autre membre de notre association au respect des dispositions ci-dessus.
- A respecter les règlements et code sportif de la Fédération Française de Boxe dont nous déclarons avoir pris connaissance.
 - A délivrer OBLIGATOIREMENT au nom de la FFBoxe une licence à tous les pratiquants.

⚠ Complétez ici en majuscules les informations à mettre à jour

N° D'AFFILIATION.....

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

.....

⚠ ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

*LIEU DIT :

*N° BÂTIMENT : *ESCALIER *APPARTEMENT

*N° : *RUE

*CODEPOSTAL : *VILLE

TÉLÉPHONES & E-MAIL

*TÉLÉPHONE : *FAX :

*E-MAIL :

Comité Régional Comité Départemental Club

***Nom de l'Association (en majuscules)**

.....

***N° SIRET** ***N° APE**

A REMPLIR IMPÉRATIVEMENT

Comité de Direction

Le comité de Direction doit être constitué d'au moins **SIX** membres dont un **Président**, un **Secrétaire**, un **Trésorier**, et 4 pour un nouveau club.

Président

Secrétaire Général

Trésorier.....

Médecin Régional Fédéral (obligatoire pour les C.R.)

.....

Membre

Membre

Membre

Cadres techniques

.....

Professeur (titulaire du Brevet d'État) ou **Prévôt d'État**.....

.....

Prévôt (titulaire du Brevet d'État)

Prévôt (titulaire du diplôme Fédéral).....

Instructeur Fédéral ou Stagiaire.....

.....

Liste des OFFICIELS (Nom - Prénom + intitulé de licence) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Déclaration à la préfecture loi du 1er juillet 1901	Agrément de la Direction Départementale des sports
Date	Date
Numéro.....	Numéro.....
Déclaration au journal officiel	
Date	N°.....

Salle d'entraînement : Tél.

Adresse

.....

.....

2eme salle d'entraînement : Tél.

Adresse

.....

.....

Propriétaire de salle (nom adresse)

.....

Composition du local : nombre de pièces

.....

Service Médical: préciser les noms, prénoms et adresses des

médecins, masseurs, etc., attachés au service médical de l'association.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LES MENTIONS PRÉCÉDÉES D'UN "⚠" SONT OBLIGATOIRES SANS ELLES VOTRE DEMANDE NE SAURAIT ÊTRE TRAITÉE



Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), nous vous informons que les données à caractère personnel que vous confiez à la responsabilité de la FFB, font l'objet de traitements informatisés pour la gestion d'affiliations, de demandes de licences (spécifiques au type/à la fonction : pratiquant ou non, pros, dirigeant, officiel, cadre technique, représentant de mineur, médecin etc), les autorisations anti-dopage, la vérification de non contre-indication médicale à la pratique (y compris Vigicomotions), les souscriptions d'assurances, des envois d'abonnements, de propositions commerciales. Au titre du RGPD, vous disposez des droits suivants : droit d'opposition, droit d'accès et de rectification, et pour des cas ou motifs limitativement énumérés, droit à l'effacement ou à la limitation du traitement ; vous disposez par ailleurs d'un droit à la portabilité de vos données et du droit de définir des directives relatives à leur sort en cas de décès.